

Manuel de l'Utilisateur

Version applicative : 18.07 Date de dernière mise à jour : 11/09/2018

Manuel de l'Utilisateur



Table des matières

1. Comment se connecter au logiciel pour la première fois ?	3
2. Où consulter et gérer mes informations de compte ?	5
2.1. Mon compte et mes informations	6
2.2. Changer la langue du logiciel	7
2.3. Je souhaite / Je ne souhaite plus recevoir les mails	9
2.4. Modifier ma photo depuis mon ordinateur	10
3. Les news RH communiquées par mon organisation	11
4. Comment consulter mes droits à congés ?	12
4.1. Afficher mes compteurs	13
4.2. Afficher l'historique d'un compteur	14
4.3. Afficher les informations d'un compteur	15
5. Comment accéder à mon calendrier ?	16
5.1. Accéder à mon calendrier depuis la page d'accueil	17
5.2. Accéder à mon calendrier depuis le menu Mes congés	18
6. Comment déposer une demande de congés ?	19
7. Je souhaite ajouter un commentaire a posteriori à ma demande de congés	23
8. Je souhaite joindre un justificatif à ma demande de congés	24
9. Je souhaite modifier/annuler ma demande de congés	27
10. Comment consulter mes demandes de congés ou mon historique ?	29
10.1. Retrouver l'historique de mes demandes de congés	30
10.2. Afficher le détail de mes demandes de congés	31
11. Comment accéder au planning de mon équipe ?	33
11.1. Accéder à mon planning depuis la page d'accueil	34
11.2. Accéder à mon planning depuis le menu Mes congés	35
12. Comment créer un planning personnalisé ?	36
13. Comment exporter mon planning au format Excel ?	39



1. Comment se connecter au logiciel pour la première fois ?

Pour accéder au logiciel, il vous suffit d'utiliser le lien d'accès fourni par votre Direction des Ressources Humaines. Ouvrez votre navigateur Internet et entrez ce lien dans la barre url.

Vous accédez alors à la page d'authentification, depuis laquelle vous pourrez générer votre mot de passe.







- Depuis l'écran de connexion, cliquez sur « Mot de passe oublié ».
- Une fenêtre s'ouvre alors : dans la case dédiée, entrez soit votre identifiant de connexion soit votre adresse e-mail puis cliquez sur « Réinitialiser le mot de passe ».





Une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous informe qu'un mail vous a été envoyé. Rendez-vous dans votre boîte mail et ouvrez le mail : cliquez sur le lien.

Nouveau	mot de pas	se *		
Garder	'ancien			
Répéter le	nouveau i	mot de pass	e *	
Garder	'ancien			
	Modifier	le mot de pas	200	
	Woulder	ic mor ac par	330	

Le lien vous renvoie vers un écran : renseignez le nouveau mot de passe souhaité puis cliquez sur « Modifier le mot de passe ». Vous êtes alors redirigé sur l'écran de connexion du logiciel (écran n°1) : vous pouvez vous connecter en utilisant votre nouveau de mot de passe et le login transmis par votre Direction des Ressources Humaines.



2. Où consulter et gérer mes informations de compte ?

- 2.1. Mon compte et mes informations
- 2.2. Changer la langue du logiciel
- 2.3. Je souhaite / Je ne souhaite plus recevoir les mails
- 2.4. Modifier ma photo depuis mon ordinateur

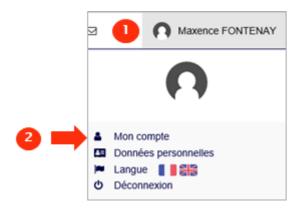
Vous pouvez accéder aux informations RH associées à votre compte.

Depuis le menu accessible via votre nom (à droite du bandeau supérieur) et l'écran Mon compte, vous pouvez modifier certains paramétrages de votre compte.





2.1. Mon compte et mes informations



Pour accéder à votre compte :

Cliquez sur votre nom, en haut à droite de l'écran d'accueil.

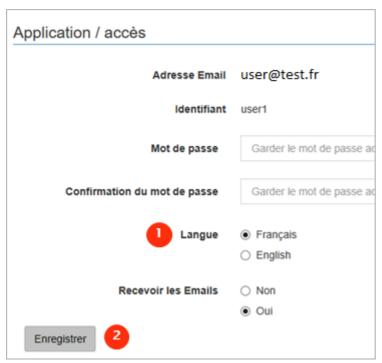
Cliquez ensuite sur Mon Compte : vous accédez alors à votre profil. Vous y retrouvez les informations quant à votre identité, service, cycle de travail, dates de contrat, votre/vos valideur(s), etc.

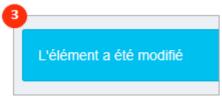


2.2. Changer la langue du logiciel

Le logiciel est disponible en deux langues : français et anglais. Vous pouvez modifier la langue d'affichage par défaut à la connexion,

1- depuis votre menu Mon compte:





- Depuis la page "Mon compte" > "Application / accès", sélectionnez la langue (Français ou Anglais) que vous souhaitez utiliser.
- Cliquez ensuite sur "Enregistrer".
- Un message d'information vous confirme la modification de la langue par défaut de votre compte (en haut de votre page "Profil"). La page est rechargée dans la langue choisie.

OU

2- en cliquant que les drapeaux :





Cliquez sur votre nom, en haut à droit de votre page d'accueil.

A côté de "Langue", vous trouverez les drapeaux français et anglais. Cliquez sur l'un ou l'autre des drapeaux, selon la langue que vous souhaitez utiliser.

Votre page est alors rechargée et s'affiche dans la langue choisie.

Le paramétrage de la langue est conservé : lors de votre prochaine connexion, l'application s'affichera dans la langue choisie.



2.3. Je souhaite / Je ne souhaite plus recevoir les mails

Afin de vous accompagner dans la gestion de vos congés, le logiciel peut vous envoyer des mails afin de vous tenir informé de l'avancement du traitement de vos demandes.

En tant qu'utilisateur, vous pouvez recevoir les mails suivants :

- Mail vous confirmant la prise en compte de votre demande et son envoi au référent 1 pour validation ;
- Mail vous informant de la validation de votre référent (le mail de validation contient un évènement que vous pouvez intégrer dans votre calendrier de messagerie) ;
- Mail d'information vous informant de l'annulation de la demande par un référent ou gestionnaire ;
- Etc.



- Toujours depuis la page <u>"Mon compte" > "Application / accès"</u>, choisissez si vous souhaitez être notifié par mail.
- Cliquez sur "Enregistrer".
- Un message d'information vous confirme la modification de paramétrage.

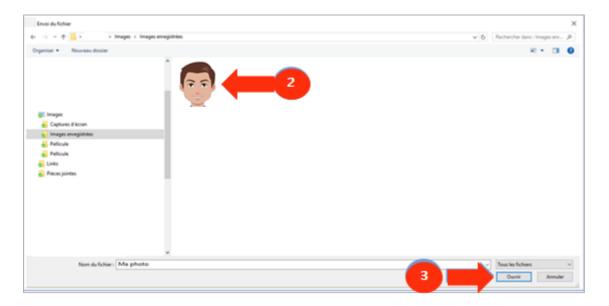


2.4. Modifier ma photo depuis mon ordinateur

Votre photo peut être éditée depuis votre ordinateur ou depuis votre smartphone. Voici la procédure à suivre pour la modifier **depuis votre ordinateur** :



Toujours depuis la page "Mon profil", cliquez sur votre avatar.



- Une fenêtre de recherche s'ouvre alors. Recherchez parmi vos documents la photo que vous souhaitez ajouter.
- Cliquez ensuite sur "Ouvrir".



Votre photo apparaît désormais dans la barre de menus, à côté de votre nom.



3. Les news RH communiquées par mon organisation

Dans le logiciel, votre Direction des Ressources Humaines a la possibilité de rédiger des news à destination des utilisateurs. Depuis votre page d'accueil, vous pouvez voir un encadré « News », à la droite de vos raccourcis. Vous y retrouverez les notes d'information publiées par votre Direction des Ressources Humaines.





4. Comment consulter mes droits à congés ?

- 4.1. Afficher mes compteurs
- 4.2. Afficher l'historique d'un compteur
- 4.3. Afficher les informations complémentaires

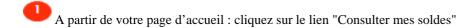
En tant qu'utilisateur, vous avez la possibilité d'accéder à vos compteurs (ex : congés payés, RTT), d'en connaître les crédits et soldes, ainsi que leur historique, en quelques clics seulement !



4.1. Afficher mes compteurs

Vous pouvez accéder à vos compteurs de deux façons :

- Depuis le raccourci de la page d'accueil;
- Depuis le menu du bandeau supérieur.



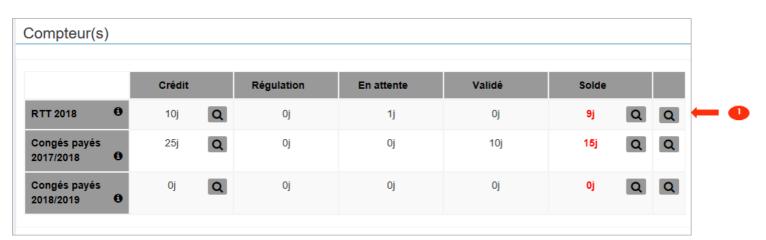


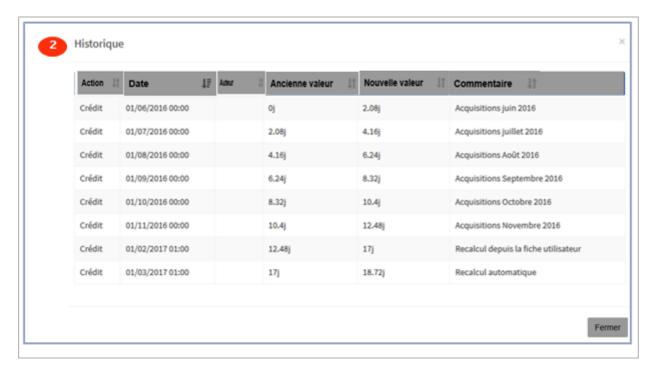




4.2. Afficher l'historique d'un compteur

Accédez tout d'abord à l'écran "Compteurs", puis :





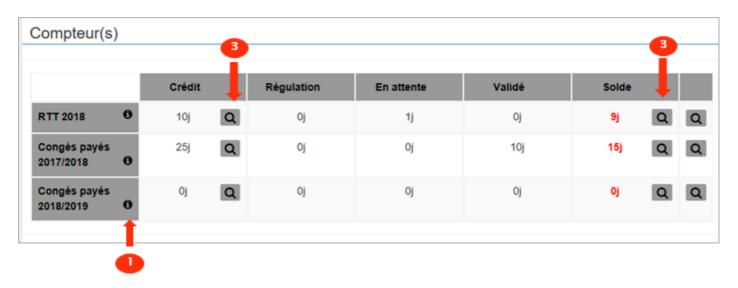
- Cliquez sur la loupe située à côté de la valeur du Solde.
- Une fenêtre s'ouvre : vous retrouvez le détail de l'évolution de vos droits à congés.

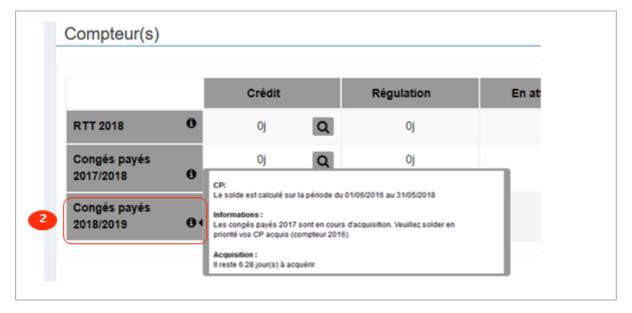


4.3. Afficher les informations d'un compteur

Note : L'affichage de ces informations est paramétrable. Selon le paramétrage de votre organisation, le "i" s'affichera ou non à côté de vos compteurs.

Accédez tout d'abord à l'écran "Compteurs", puis :





- Placez votre curseur sur le « i » situé à côté du libellé du compteur.
- Une bulle s'ouvre et vous affiche les informations concernant le compteur : période d'acquisition, période de consommation (« Informations ») et le nombre de jours qu'il vous reste à acquérir pour chaque compteur, le cas échéant.
- Lorsque vous cliquer sur une loupe, une fenêtre s'affiche avec le détail du calcul.



5. Comment accéder à mon calendrier ?

- 5.1. Accéder à mon calendrier depuis la page d'accueil
- 5.2. Accéder à mon calendrier depuis le menu Mes congés

Votre calendrier vous permet de visualiser vos demandes de congés réparties sur l'année.

Vous avez également la possibilité d'y déposer une demande de congés et de consulter le détail d'une demande de congés.



5.1. Accéder à mon calendrier depuis la page d'accueil

Pour accéder à votre calendrier depuis la page d'accueili, il vous suffit de cliquer sur « Déposer, visualiser ou annuler un congés" :



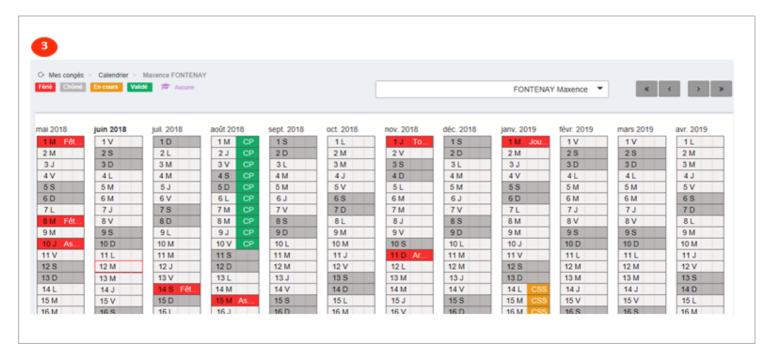


5.2. Accéder à mon calendrier depuis le menu Mes congés

- Cliquez sur « Mes congés ».
- Dans la barre de menus qui apparaît à gauche de l'écran, cliquez sur « Calendrier ».



Votre calendrier s'affiche. Vous y retrouvez vos demandes de congés en cours et validées.





6. Comment déposer une demande de congés ?

Depuis votre compte, vous pouvez déposer des demandes de congés soit depuis votre <u>calendrier</u>, soit depuis le menu <u>Nouvelle demande</u>.

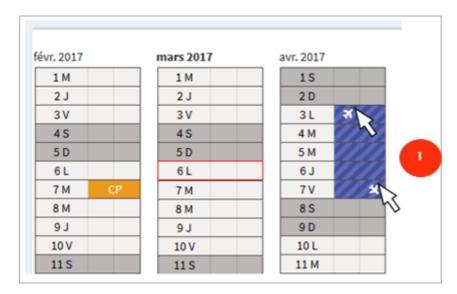
Depuis le calendrier:

Placez votre curseur sur la demi-journée à partir de laquelle vous souhaitez que votre congé débute et cliquez.

Déplacez votre curseur jusqu'à la demi-journée de fin souhaitée pour votre congé et cliquez sur cette demi-journée de fin : la période de congé souhaitée apparaît alors en bleu.

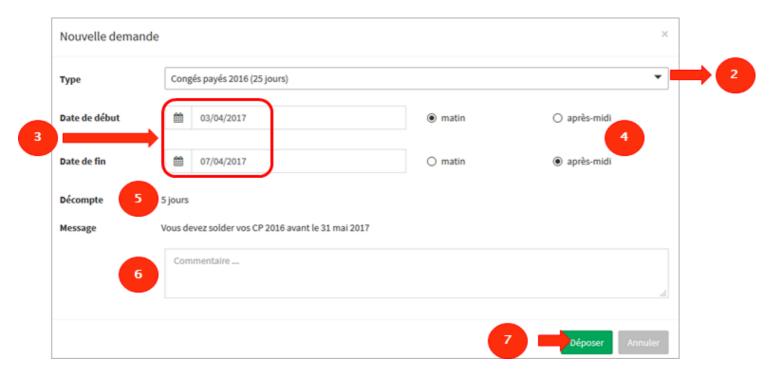
Si vous ne souhaitez déposer qu'une demi-journée, double-cliquez sur la demi-journée.

Une fenêtre s'ouvre : elle vous permet de vérifier et de compléter votre demande.



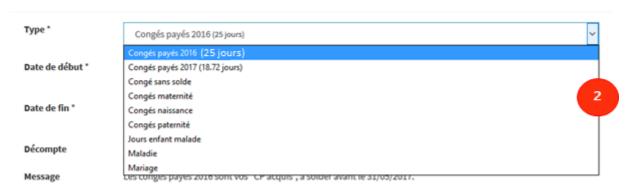
Un formulaire de demande s'affiche alors.

Déroulez la liste de « Type » de congé et sélectionnez le type souhaité.



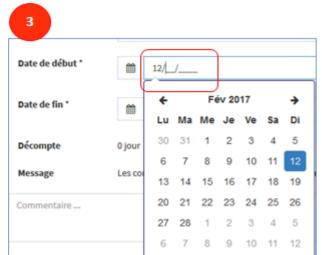


Nouvelle demande



Les dates de début et de fin affichées correspondent aux dates sélectionnées sur le calendrier.

Si vous n'avez pas sélectionné les bonnes dates depuis le calendrier, vous pouvez les modifier. Pour cela, cliquez sur la date affichée ou sur le petit calendrier (à gauche de la date).



Le logiciel a repris les positions Matin/Après-midi que vous avez sélectionnées depuis votre calendrier.

Si vous constatez que vous n'avez pas sélectionné les demi-journées de début et de fin souhaitées, vous avez la possibilité de les modifier en cliquant sur les boutons radio.

(exemple : vous souhaitez que votre congé commence l'après-midi : cochez « après-midi »).

- Le logiciel calcule automatiquement le décompte de votre demande!
- Vous avez la possibilité de commenter votre demande. Pour cela, cliquez dans la zone Commentaire et rédigez votre commentaire.
- Cliquez sur « Déposer » pour déposer votre demande de congés.
- Un message vous confirme de la prise en compte de votre demande de congés. Elle est envoyée à votre référent, qui est notifié par mail.



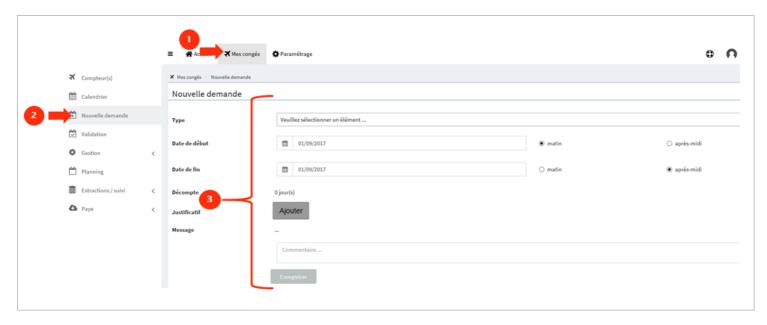




Vous retrouvez votre demande dans votre calendrier (en statut En cours).

Depuis le menu « <u>Nouvelle Demande</u> », vous pouvez déposer une demande depuis un formulaire "classique" en définissant la période de congé souhaitée manuellement :





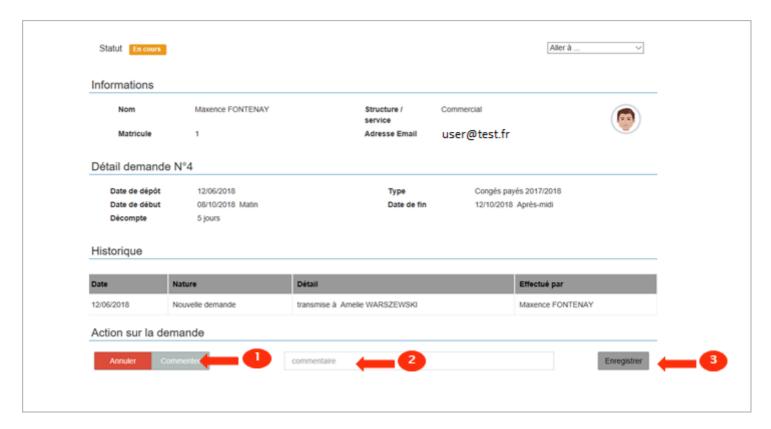


7. Je souhaite ajouter un commentaire a posteriori à ma demande de congés

Lors du dépôt d'une demande de congés, vous avez la possibilité de rédiger un commentaire qui sera joint à cette demande.

Vous pouvez également ajouter un commentaire a posteriori, pour une demande déjà déposée, pourvu qu'elle ne soit pas encore traitée. Une fois validée/refusée, vous ne pouvez plus la commenter.

Pour cela, ouvrez une demande de congés depuis votre calendrier ou depuis l'historique de vos demandes.



- Au bas du détail de votre demande de congés, cliquez sur « Commenter ».
- Placez ensuite votre curseur sur la zone de commentaire et cliquez : vous pouvez écrire votre commentaire.
- Cliquez enfin sur « Enregistrer ».

Historique					
Date	Nature	Détail	Effectué par		
12/06/2018	Nouvelle demande	transmise à Amelie WARSZEWSKI	Maxence FONTENAY		
12/06/2018	Ajout d'un commentaire	test	Maxence FONTENAY 4		

Votre commentaire a été ajouté.



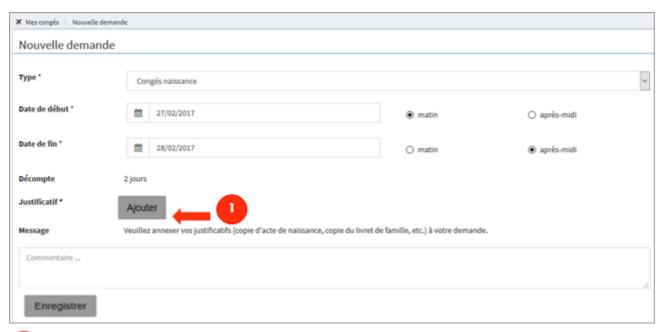
8. Je souhaite joindre un justificatif à ma demande de congés

Dans le logiciel, il est possible d'ajouter un document justificatif à votre demande de congés.

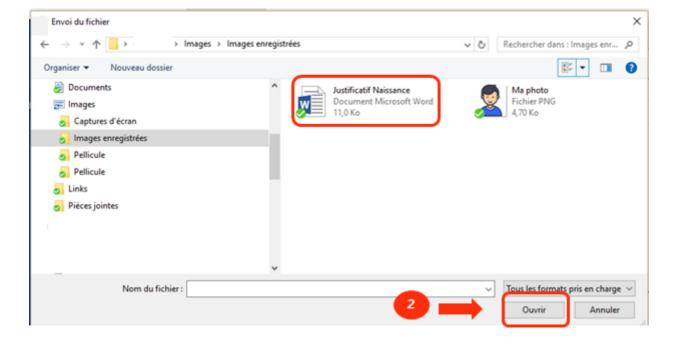
Lorsque le dépôt de justificatif est autorisé pour un type d'absence :

- ce justificatif peut être facultatif (et déposable a posteriori)
- ou obligatoire (et déposable en même temps que le dépôt de votre demande de congés).

Depuis le formulaire de demande de congés :

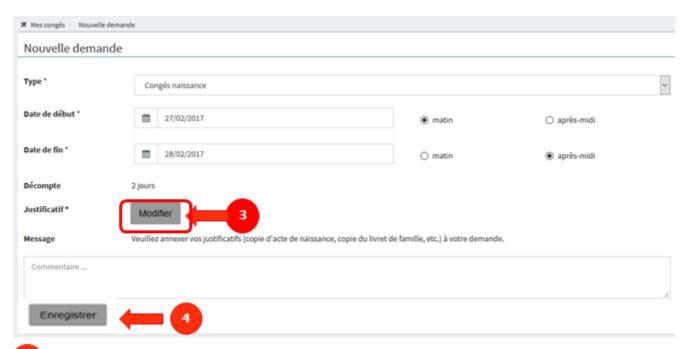


Cliquez sur « Ajouter ».

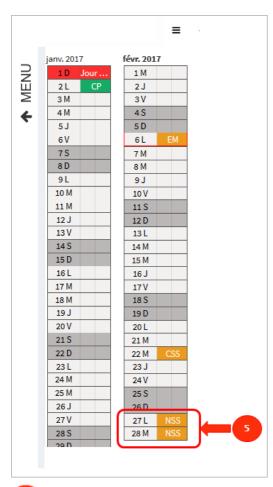


Une fenêtre s'ouvre : parcourez vos dossiers et sélectionnez votre justificatif. Cliquez ensuite sur « Ouvrir ».





- Votre justificatif a été téléchargé.
- Cliquez sur le bouton « Enregistrer » après avoir téléchargé le justificatif.



Votre demande a été enregistrée. Depuis votre calendrier, ouvrez la demande.





Vous retrouvez votre justificatif, joint à votre demande de congés.



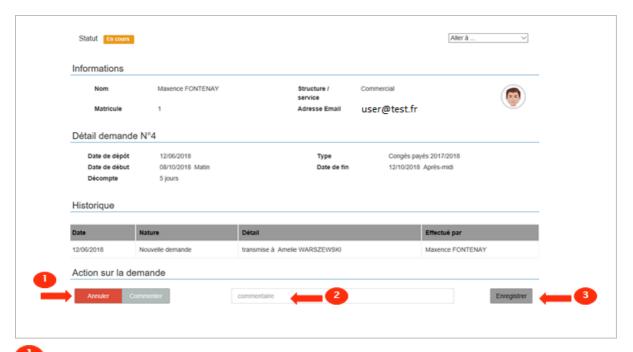
9. Je souhaite modifier/annuler ma demande de congés

Vous souhaitez **modifier votre demande de congé à venir** ? Vous devez au préalable <u>annuler votre demande</u>, qui sera alors traitée par votre valideur. Puis, vous pourrez déposer une nouvelle demande de congé.

Vous souhaitez **annuler votre demande de congé à venir** ? Cela est tout à fait possible, depuis l'écran de détail de votre demande. Notez que seul votre gestionnaire RH pourra annuler une demande se situant dans le passé ou sur le jour J.

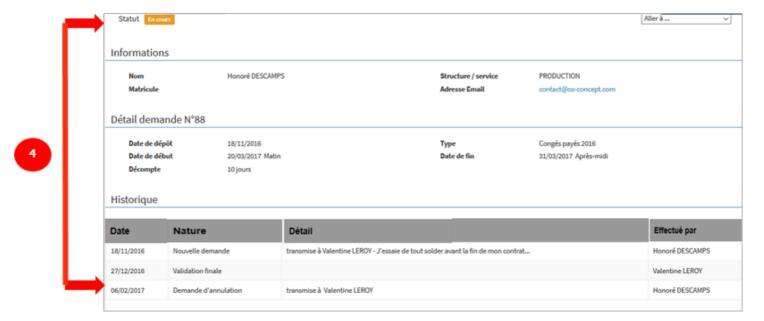
Accédez à la demande de congé que vous souhaitez annuler, par exemple, depuis votre calendrier.

Une fois sur l'écran de détail de votre demande :



- Si vous avez la possibilité de l'annuler, vous trouvez un bouton « Annuler », dans la partie « Action sur la demande ». Cliquez sur « Annuler ».
- Indiquez le motif de votre annulation dans l'espace commentaire dédié.
- Cliquez sur « Enregistrer ».





- Votre demande a été prise en compte :
- Si votre demande de congés était en statut « Validée » lors la demande d'annulation, elle passe au statut « En cours » et est transmise à votre référent 1.
- Si votre demande de congés était en cours de validation lors de la demande d'annulation : elle est annulée, aucune validation de référent n'est nécessaire.

Dans les 2 cas, vous retrouvez l'historique de l'annulation dans le tableau Historique situé au bas du détail de la demande.



10. Comment consulter mes demandes de congés ou mon historique ?

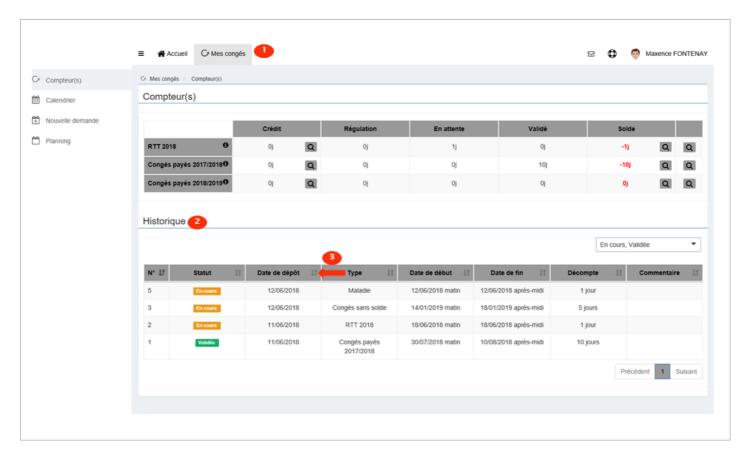
- 10.1. Retrouver l'historique de mes demandes de congés
- 10.2. Afficher le détail de mes demandes de congés

Dans le logiciel, vous pouvez consulter les demandes déjà déposées et validées, annulées ou en cours. Vous retrouvez ainsi l'historique de vos demandes ainsi que leur détail.



10.1. Retrouver l'historique de mes demandes de congés

Une fois vos demandes de congés déposées, qu'elles soient validées, en attente de validation ou annulées, vous pouvez les retrouver depuis votre historique. Vous avez ainsi accès au détail de chaque demande.



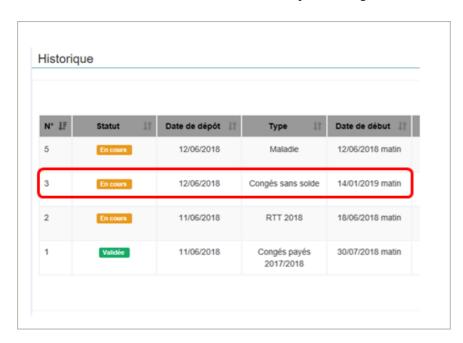
- Cliquez sur « Mes congés » (dans le bandeau supérieur). Ou cliquez sur le raccourci « Mes soldes » si vous l'avez paramétré.
- Au bas de la page, vous retrouverez votre tableau d'historique des demandes.
- Vous pouvez trier par ordre croissant/décroissant : pour cela, cliquez sur la double flèche de la colonne que vous souhaitez utiliser pour trier. (par exemple : tri par date de dépôt de la plus ancienne à la plus récente).

<u>Note</u> : Depuis votre smartphone, afin d'optimiser l'affichage de votre historique de demandes, seules les colonnes suivantes seront affichées : Numéro de la demande, statut de la demande, type de congé.

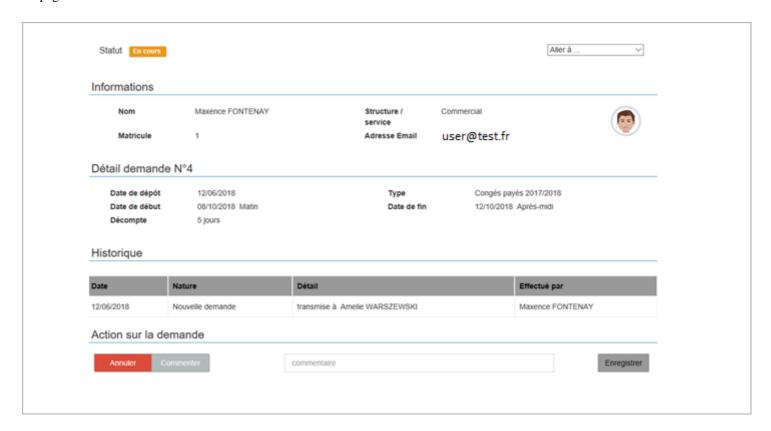


10.2. Afficher le détail de mes demandes de congés

Pour consulter le détail d'une demande d'absence, cliquez sur la ligne de l'absence concernée, depuis <u>l'historique des demandes de congés</u>:



La page ci-dessous s'affichera alors :



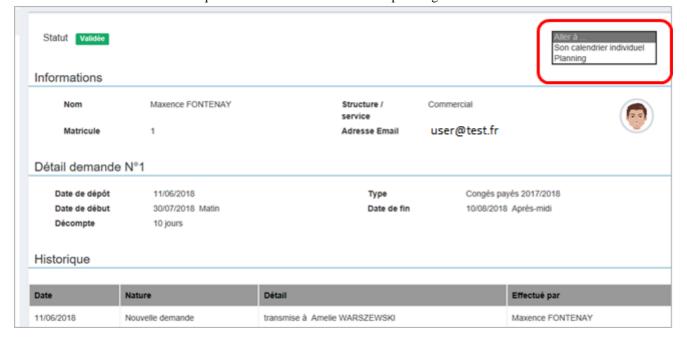
Cet écran est également accessible depuis le calendrier:

Depuis votre calendrier, cliquez sur l'une de vos demandes de congés. Le détail de la demande s'affiche alors.





Depuis le détail de la demande, vous avez la possibilité de retourner sur votre planning ou votre calendrier : ouvrez la liste déroulante « Aller à... » et sélectionnez selon que vous souhaitez visualiser votre planning ou votre calendrier :





11. Comment accéder au planning de mon équipe ?

- 11.1. Accéder à mon planning depuis la page d'accueil
- 11.2. Accéder à mon planning depuis le menu Mes congés

Depuis votre compte, vous pouvez visualiser le planning de votre service et/ou d'autres services de votre société (selon vos droits).



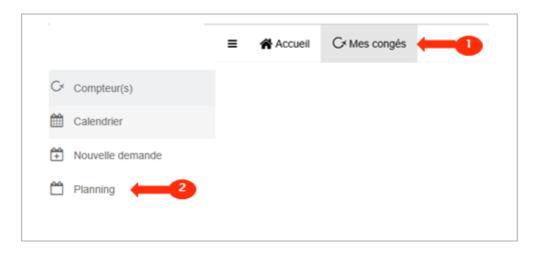
11.1. Accéder à mon planning depuis la page d'accueil

Depuis votre écran d'accueil, cliquez sur "Consulter le planning" :





11.2. Accéder à mon planning depuis le menu Mes congés



- Cliquez sur « Mes Congés » depuis le bandeau supérieur.
- Rendez-vous ensuite dans « Planning » (bandeau latéral). Votre planning s'affichera alors.



12. Comment créer un planning personnalisé ?

Avec le logiciel, vous avez la possibilité de créer un planning personnalisé. La création de ce planning ne peut se faire qu'avec une tablette ou un ordinateur.

La création d'un planning personnalisé peut vous permettre, par exemple, de consulter le planning de vos collègues avec lesquels vous travaillez le plus et qui sont répartis dans plusieurs services différents.



Rendez-vous sur votre <u>planning</u>.
Cliquez sur l'icône située à côté de la liste déroulante des services.

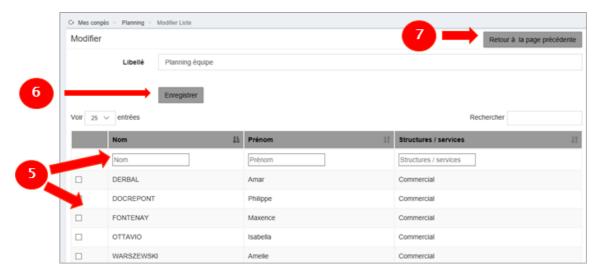


Un nouvel écran s'affiche. Cliquez sur « Ajouter ».



- Une pop-up s'ouvre : indiquez le titre/libellé que vous souhaitez donner à votre planning personnalisé.
- Cliquez sur « Confirmer ».





L'écran de paramétrage du planning personnalisé s'affiche : vous y retrouvez la liste de vos collègues (qui appartiennent aux services dont les plannings vous sont accessibles, selon vos droits).

Sélectionnez les collègues que vous souhaitez retrouver dans votre planning personnalisé (en cochant la case située à gauche de leur nom)

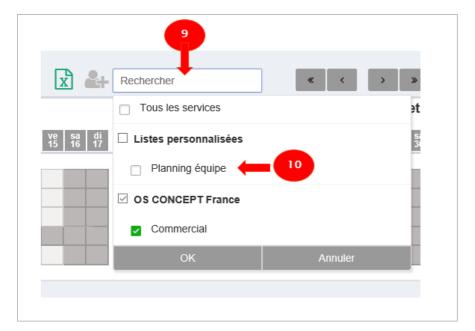
Pour rechercher vos collègues, vous pouvez :

- Soit les rechercher dans la liste affichée ;
- Soit les rechercher en entrant leur nom dans la case de recherche ;
- Soit les rechercher en entrant leur prénom ;
- Soit les rechercher en entrant le nom de leur structure/service ;
- Soit les rechercher en entrant leur groupe si vous avez connaissance du groupe auquel ils appartiennent.
- Dès que vous avez sélectionné vos collègues, cliquez sur « Enregistrer ».
- Cliquez ensuite sur « Retour à la page précédente ».



Vous retrouvez alors dans l'écran du point n°2 : votre planning personnalisé apparaît dans la liste.





Rendez-vous sur votre planning.

Déroulez la liste des services.

Votre planning personnalisé apparaît : cochez-le puis cliquez sur « OK ».

Le planning personnalisé s'affiche : vous retrouvez les collègues que vous avez configurés pour ce planning.

Vous pouvez toujours éditer/supprimer un planning personnalisé que vous avez créé. Pour cela, rendez-vous dans votre planning et

cliquez sur l'icône de création de planning personnalisé . Cliquez ensuite sur l'icône

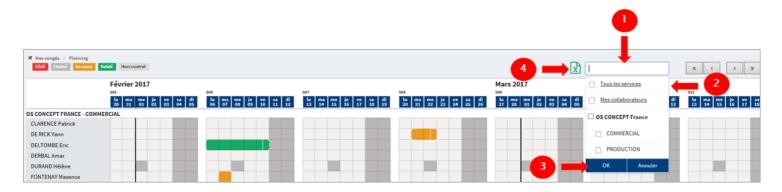
pour modifier votre planning (vous

retrouverez alors l'écran n°5) ou sur l'icône pour supprimer le planning.

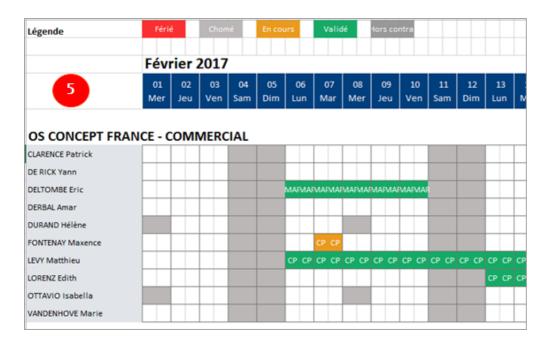


13. Comment exporter mon planning au format Excel?

Depuis votre ordinateur, vous avez la possibilité d'exporter le planning au format Excel (sous réserve que votre profil vous y autorise).



- Cliquez sur la liste déroulante située à droite de la légende du planning. La liste des services dont vous pouvez voir le planning apparaît alors.
- Sélectionnez dans la liste les services que vous souhaitez faire apparaître dans votre export.
- Cliquez ensuite sur « OK ».
- Pour réaliser l'export, cliquez sur l'icône située à gauche de la liste déroulante.
- Une fenêtre s'ouvre : il vous est proposé d'ouvrir ou d'enregistrer le fichier excel.



 $\underline{\textbf{Note}}: vous \ ne \ pouvez \ exporter \ votre \ planning \ au \ format \ Excel \ que \ depuis \ un \ ordinateur.$